



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЗЕРАУЕ ΘΗΣΖΞΩ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > [Organes](#) > La Direction Générale

[A](#) [1] [+A](#) [1]

La Direction Générale

La Direction Générale de la Communication Audiovisuelle – DGCA, placée sous l'autorité du [Directeur Général](#) [2], nommé par SM le Roi, regroupe l'ensemble des services administratifs et techniques de la HACA. Elle se compose des structures en charge des attributions suivantes :

[Suivi des programmes](#)



- La vérification du respect par les opérateurs de leurs engagements en matière de déontologie des programmes, de programmation et de production ;
- Suivi du respect des dispositions légales et réglementaires relatives au pluralisme d'expression des courants de pensée et d'opinion.

[Infrastructures techniques et veille technologique](#)

M. Tahir Nadir
Directeur
Mail : tahir@haca.ma



Etudes et Développement

- La planification et l'utilisation, sur le plan technique, des fréquences dont la gestion est confiée à la Haute Autorité ;
- Le suivi des infrastructures et des installations de télécommunication utilisées pour la diffusion des services de communication audiovisuelle ;
- Le contrôle du spectre et à la protection de la réception dans les bandes de fréquences dont l'attribution ou l'assignation ont été confiées à la Haute Autorité ;
- Le suivi de la normalisation des matériels et techniques de diffusion ou de distribution par câble des services de communication audiovisuelle ;
- Le contrôle des spécifications techniques des signaux émis pour la fourniture des services de communication audiovisuelle ;
- La veille technologique.



Etudes Juridiques

- L'instruction des demandes de licence et d'autorisation et la conduite des appels à la concurrence ;
- Le suivi de la situation juridique et financière des opérateurs ;
- La réalisation des études économiques sectorielles ;
- Le suivi de la mesure d'audience ;
- Le suivi du secteur et des stratégies de développement des opérateurs.



Systemes d'information

- La veille juridique ;
- L'instruction juridique des affaires de régulation ;
- L'assistance juridique des structures de la Haute autorité ;
- La gestion des affaires contentieuses.

M.Aroussi Idrissi El Mahdi
Directeur
Mail : aroussi@haca.ma



Coopération internationale

- Le développement des logiciels et des systèmes d'informations qui répondent aussi bien aux exigences de gestion interne qu'au métier de régulation de la HACA ;
- Le stockage et l'archivage efficaces et fiables des données audiovisuelles ;
- La production des données audiovisuelles quantitatives fiables tout en répondant aux besoins des processus de suivi des programmes et d'analyse des contenus et en respectant les standards de qualité requis ;
- La maintenance et la mise à jour systématique des progiciels, des systèmes d'informations et des infrastructures technologiques afin de mieux répondre aux besoins stratégiques de l'institution.



Affaires Administratives et Financières

- Préparation de tous travaux et réflexions utiles aux actions de la HACA dans ses relations bilatérales et multilatérales avec, notamment, des institutions étrangères homologues ou dans le cadre de réseaux ;
- Suivi des agendas, des travaux et de la production des organes des réseaux et des instances dans lesquels la HACA est membres.



Secrétariat du Conseil

- La gestion et le développement des ressources humaines ;
- La communication interne ;
- L'élaboration de proposition du budget annuel et son exécution ;
- La gestion du patrimoine immobilier, des mobiliers, des matériels et des équipements.

M. Meziane Mostafa
Directeur
Mail : Meziane@haca.ma



Audit et Contrôle de Gestion

- La tenue de l'agenda des réunions du CSCA et la préparation des dossiers enrôlés à l'ordre du jour desdites réunions ;
- La rédaction et l'archivage des tableaux des décisions et les procès-verbaux y afférents ;
- L'assistance des membres du CSCA dans l'obtention des informations nécessaires à l'accomplissement de leurs attributions.



Documentation

- La veille à l'élaboration des procédures et à la normalisation des supports de travail ;
- La veille à l'efficacité des moyens et des dispositifs de contrôle ;
- Le suivi des systèmes de mesure des activités et des performances des entités de la DGCA ;
- La proposition des mesures d'amélioration de fonctionnement de la DGCA



Mme.Salhi Lamia
Directrice
Mail : Salhi@haca.ma

- La tenue de la bibliothèque de la HACA ;
- La production de la revue de presse nationale et internationale ;
- La reprographie.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.haca.ma/fr/directeur-g%C3%A9n%C3%A9ral>